

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES PETITS TRESORS I.H. LTEE	Numéro de permis 1036005	Date d'inspection Le 07 janvier 2020	
Nom de l'établissement Garderie les petits trésors I.H. Ltée		Numéro de téléphone (506) 727-4656	
Adresse 5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance le ratio est respecté.
 - Les dossiers administratif sont tous réglementaires.
 -Le matériel était en quantité suffisante
 - Pendant ma surveillance j'ai observé que les éducatrices ont des orientation positive et calme et ce pour chaque enfant.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 janvier 2020

Date

original signé par
Monique Gionet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 janvier 2020

Date